

# BROCHURE D'INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

## IFAS 2022



pour les IFAS (Instituts de Formation d'Aides-Soignants)  
du CHU de Limoges, du CH de Saint-Junien, du CH de Saint-Yrieix-la-Perche

# INFORMATIONS RELATIVES AUX MODALITES DE SELECTION

La sélection est **commune** à 3 Instituts de Formation d'Aides-Soignants :

- l'I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES (**pour 2 sites** : site de LIMOGES et site du DORAT au Lycée Georges SAND)
- l'I.F.A.S. du C.H. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
- l'I.F.A.S. du C.H. de SAINT-JUNIEN

**Un seul dossier d'inscription par candidat doit être complété. Il a valeur de candidature pour les 4 sites de formation A.S. mentionnés ci-dessus.**

## **ATTENTION**

**Depuis l'arrêté du 7 avril 2020, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, il n'existe qu'une seule modalité de sélection quel que soit votre parcours.**

**Il est impératif de bien prendre le temps de lire cette brochure avant de valider votre inscription !**

**Remarque** : Cette sélection ne concerne ni les candidats en parcours V.A.E., ni les élèves en situation de poursuite de formation ou de complément de formation (redoublement). Pour toute information à ce sujet, le candidat doit directement s'adresser à l'I.F.A.S. de son choix.

Pour les personnes atteintes d'un handicap, la possibilité d'accès à la formation est étudiée suite à un entretien avec la (le) Responsable de l'institut de formation concerné dont les coordonnées sont les suivantes :

<b>I.F.A.S. de LIMOGES</b> Correspondance postale : I.F.A.S. du C.H.U. de Limoges 2 avenue Martin LUTHER KING 87042 LIMOGES Site de LIMOGES : 05 55 08 70 69 ou Site du DORAT : 05 55 60 17 19	<b>I.F.A.S. de SAINT-JUNIEN</b> Centre Hospitalier R. MAZOIN Rue Chateaubriand 87200 SAINT-JUNIEN 05 55 43 54 55	<b>I.F.A.S. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE</b> Centre Hospitalier J. BOUTARD 60 Place de la Nation 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE 05 55 75 75 82
--	--	---

# CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

La sélection s'effectue sur la base d'un dossier et d'un entretien de 15 à 20 minutes destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

Les pièces constitutives du dossier sont listées à la page de la brochure intitulée « CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION » conformément à l'Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

**Attention : En fonction de la situation sanitaire, la sélection des candidats pourra se faire uniquement sur dossier.**

Pour la sélection 2022, le nombre de places ouvertes aux candidats est fixé à 153, hors places des agents des services hospitaliers bénéficiant des mesures dérogatoires de sélection :

- I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES (site de LIMOGES : 68 et site du DORAT : 15) : 83
- I.F.A.S. du C.H. de SAINT-JUNIEN : 41
- I.F.A.S. du C.H. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE : 29

# INSCRIPTION A LA SELECTION

Ouverture des inscriptions en ligne : 03/03/2022

à l'adresse suivante : <http://www.chu-limoges.fr/l-institut-de-formation-d-aides-soignants-ifas.html>

## LES FRAIS D'INSCRIPTION A LA SELECTION SONT GRATUITS

**Pour information les candidats retenus à l'issue de la sélection devront s'acquitter d'une somme de 100 € de frais de dossier.**

*(La date du règlement des 100 € sera communiquée lors de l'entrée en formation)*

**La date limite de téléchargement est fixée au samedi 11 juin 2022**

## Précisions sur le choix du parcours lors de l'inscription informatique :

- **pour un parcours complet** : vous devez choisir la mention « **Droit commun** » lors de votre inscription en ligne si vous êtes un candidat n'ayant pas de diplôme donnant droit à ce jour à des dispenses de formation. Vous bénéficierez alors d'un parcours complet.
- **pour un parcours partiel** : vous devez choisir ce parcours si vous avez un diplôme donnant droit à une dispense de formation listée ci-dessous :
  - Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (A.S.S.P.)
  - Baccalauréat Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires (S.A.P.A.T.)
  - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (D.E.A.P.)
  - Titre Professionnel d'Assistant de Vie Aux Familles (A.D.V.F.)
  - Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social (A.S.M.S.)
  - Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (D.E.A.E.S.)
  - Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale (A.R.M.)
  - Diplôme d'Etat d'Ambulancier (D.E.A.) ou le Certificat de Capacité d'Ambulancier (C.C.A.)

## **RETOUR DES DOSSIERS :**

Les dossiers d'inscription complets sont à envoyer uniquement par courrier postal

**jusqu'au samedi 11 juin 2022 minuit**

cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**I.F.A.S. du C.H.U. LIMOGES**  
**2 Avenue Martin LUTHER KING**  
**87042 LIMOGES**

Seuls les **dossiers complets** ayant été envoyés **dans les délais**  
seront pris en compte pour la sélection.

**Vous avez la possibilité d'envoyer votre dossier dès qu'il est constitué**

**à partir du 03/03/2022**

**sans attendre le dernier jour de clôture des inscriptions.**

À la réception de votre dossier d'inscription, vous recevrez la confirmation de la prise en compte  
de votre inscription par un mail automatique.

Attention, il se peut que ce mail soit stocké dans vos courriers indésirables.

**Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture du 11 juin 2022.**

# CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

## Liste des pièces à fournir :

- 1-) La fiche d'engagement du candidat datée et signée
- 2-) La fiche d'inscription complétée en ligne que vous aurez imprimée et signée
- 3-) Une photo d'identité **récente, aux normes, collée** sur la fiche d'inscription à l'emplacement indiqué
- 4-) Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité **en cours de validité** : carte d'identité, passeport, titre de séjour ou carte de séjour ou carte de résident valides à l'entrée en formation.
- 5-) Une lettre de motivation manuscrite
- 6-) Un curriculum vitae
- 7-) Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages**
- 8-) Selon la situation du candidat, **la copie des originaux** de ses diplômes ou titres traduits en français
- 9-) Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- 10-) Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- 11-) Pour les ressortissants étrangers hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française égale ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.
- 12-) Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant

## CALENDRIER DES MODALITES D'ADMISSION

Clôture des inscriptions : **samedi 11 juin 2022**

Sélection des dossiers et entretiens : **du 16 au 20 mai 2022, du 20 au 24 juin 2022 et du 27 au 29 juin 2022.**

Les résultats seront consultables en ligne à partir du **6 juillet 2022** à 14 heures et par voie d'affichage dans les Instituts.

**Un courrier vous sera envoyé dès la publication des résultats.**

**Il est inutile d'appeler le secrétariat, aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

# RENSEIGNEMENTS

La gestion administrative des modalités de sélection  
est assurée par  
l'I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES

Pour tout renseignement concernant cette sélection, vous devez donc contacter  
l'I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES dont les coordonnées sont :

## **I.F.A.S. de LIMOGES**

Tél. : 05 55 08 70 69 ou 05 55 60 17 19

Pour tous renseignements complémentaires concernant la formation, vous pouvez  
vous rapprocher de l'institut de votre choix :

<b>I.F.A.S. de LIMOGES</b> Correspondance postale : I.F.A.S. du C.H.U. de Limoges 2 avenue Martin LUTHER KING 87042 LIMOGES Site de LIMOGES : 05 55 08 70 69 ou Site du DORAT : 05 55 60 17 19	<b>I.F.A.S. de SAINT-JUNIEN</b> Centre Hospitalier R. MAZOIN Rue Chateaubriand 87200 SAINT-JUNIEN 05 55 43 54 55	<b>I.F.A.S. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE</b> Centre Hospitalier J. BOUTARD 60 Place de la Nation 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE 05 55 75 75 82
--	--	---